

## Récompenses

- Club : à la discrétion du club. *Médailles..*
- Zone : à la discrétion de la zone.
- Région : à la discrétion de la région.
- **District : certificats de participation à tous. Des médailles seront remises aux gagnants des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places. Une bourse d'étude de 2 500 \$ sera remise aux gagnants du concours pour les filles et du concours pour les garçons et des bourses de pour une 2<sup>e</sup> place et pour la 3<sup>e</sup> place. (À être confirmées).**

Il est de mise de remercier les juges et le chronométrateur en leur offrant un cadeau souvenir, généralement un article optimiste.

## Déroulement de la journée

Liste de vérification, le jour de la tenue du concours

Rendez-vous tôt sur les lieux du concours et assurez-vous :

- Que le nombre de sièges soit suffisant
- Que vous ayez un podium ou un lutrin
- Que le microphone fonctionne
- Que les prix s'y trouvent
- Que les certificats s'y trouvent, dûment signés
- Que la caméra vidéo (facultative) soit installée dans un endroit convenable
- Que les adjoints sont conscients de leurs responsabilités
- Que la rencontre avec les concurrents pour revoir les directives ait lieu
- Que la réunion pour revoir les directives avec les jurés ait lieu
- Que le maître de cérémonies débute le concours à l'heure prévu

### Une fois que tous les concurrents ont livré leur discours

- Les juges et le chronométrateur totalisent les pointages de chaque concurrent, signent leurs feuilles de pointage et les remettent au responsable du concours.
- Le responsable du concours se retire pour prendre connaissance des pointages et rendre une décision.
- Le responsable doit s'assurer que :
  - ✓ les juges et le chronométrateur soient présentés.

✓ les noms des gagnants des trois premières places en commençant par la 3<sup>e</sup> position soient annoncés.

✓ les prix soient accordés et que la date du prochain concours soit annoncée.

✓ La prise de photos soit faite et jointes le communiqué de presse.

✓ La première place ait signé tous les documents requis pour le prochain échelon du concours, et ce avant de quitter les lieux.

## Après le concours

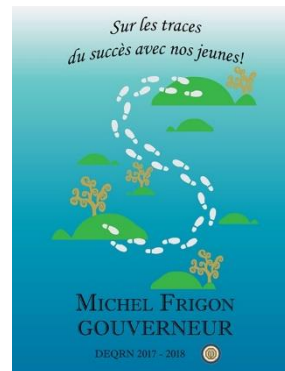
Le responsable du comité du concours de district devrait :

- Annoncer les noms des lauréats et leur remettre les médailles.
- S'assurer que les gagnants signent leur formulaire d'inscription de zone, de région et de district.
- Annoncer la date et l'endroit de la tenue du concours au niveau suivant.
- Soumettre pour chaque gagnant : le formulaire d'inscription officielle dûment rempli.
- Avoir un exemplaire du discours.
- Droit d'entrée (le cas échéant).
- Remplir le formulaire d'évaluation du comité et le poster à Optimist International.

District Est Québec Rive Nord

Web : [deqrn.org](http://deqrn.org)

Facebook : Optimiste International - District Est du Québec Rive-Nord



## Concours jeunesse Art oratoire

### Thème pour 2017-2018 « D'où proviennent mes racines Optimistes? »

Dates pour les finales

Club : 3 mars 2017

Zone : 14 mars 2017

Région : 14 avril 2018

Date limite d'inscription au District :  
21 avril 2018

Finale District : 5 mai 2018

Remise à l'Optimiste International : 15 mai 2018

Responsable du comité  
Marie-Ange Fortier

Courriel : [concours@deqrn.org](mailto:concours@deqrn.org)

Des coordonnées supplémentaires vous seront fournies sur demande à l'adresse courriel ci-haut

Depuis sa mise en œuvre en 1928, le concours d'art oratoire détient le record de longévité de tous les programmes parrainés par Optimist International. Conçu pour les jeunes, le concours leur permet d'acquérir de l'expérience en art oratoire et leur donne l'occasion de participer à une compétition pour l'obtention d'une bourse d'étude post secondaires.

Ce concours s'adresse autant aux garçons qu'aux filles. Ils participeront toutefois à des concours distincts. S'il y a moins de trois candidates ou moins de 3 candidats, ils seront regroupés pour participer au même concours.

#### **Admissibilité, clientèle visée**

#### **Le concours est ouvert à tous les élèves de moins de 18 ans le 1 octobre 2017**

- Les clubs délèguent un garçon et une fille aux finales de zone.
- La zone délègue un garçon et une fille aux finales de région.
- La région délègue un garçon et une fille à la finale du district.
- L'attestation de fréquentation scolaire et le certificat de naissance sont obligatoires.

#### **Durée de la présentation**

- Ne doit pas être inférieure à 4 minutes, ni excéder 5 minutes.

#### **Coût**

- Zone : à la discrétion de la zone
- Région : à la discrétion de la région
- **District : 80 \$.** **Le chèque, au nom du District Est Québec Rive Nord, doit parvenir avec l'inscription et la date limite doit être respectée.**

#### **Qualification des candidats**

1. Les concurrents seront classés dans 2 concours distincts, un concours pour les garçons, un concours pour filles.
2. Tous les candidats doivent être inscrits à une
3. institution scolaire au 27 février 2018.
4. Il n'y a pas d'âge minimum
5. Chaque candidat rédige son propre discours. Cependant, il peut bénéficier de conseils au cours de la

rédaction du discours et peut effectuer des changements mineurs ou y apporter des améliorations en tout temps.

6. Pour le concours de zone, un club, ne peut être représenté que par un candidat et une candidate. La même logique s'applique pour le concours de région et celui du district.

7. Chaque candidat inscrit au concours de zone, de région ou de district doit remettre un exemplaire de son discours rédigé à l'ordinateur et à double interligne, et sur lequel apparaît le nom du candidat et celui du club optimiste parrain. Joindre le formulaire d'inscription du candidat à la zone, à la région et au district que l'on retrouve sur le site du concours art oratoire de l'optimiste international. Cet exemplaire doit être attaché au formulaire officiel avant qu'il puisse participer au concours.

#### **Règlements du concours**

1. Tous les candidats doivent traiter le thème imposé. Tous les candidats doivent énoncer le thème choisi avant de commencer son allocution.

2. **Le candidat ne doit pas lire son texte.** Cependant, il est permis l'usage d'un lutrin. Aucun chant ne sera inclus dans le discours ainsi que l'utilisation d'accessoires, d'uniformes, de costumes particuliers.

3. La durée de chaque discours ne devra pas être inférieure à 4 minutes, ni excéder 5 minutes. Le calcul de la durée de l'allocution commencera après l'énoncé du sujet à traiter. Toute salutation aux juges ou à l'auditoire etc. devrait précéder l'énoncé du titre choisi. Le temps du discours finira avec le dernier mot du candidat.

4. Le candidat ne peut faire aucune allusion qui permettrait de savoir de quelle école il provient. L'identification personnelle entraînera une pénalité de 2 points.

5. Avant le début du concours, le responsable du concours réunit les candidats dans une salle séparée et procède à un tirage, en présence de tous les candidats, pour déterminer l'ordre de présentation des candidats. Le premier tirage détermine qui des filles et des garçons commenceront en premier. Le deuxième tirage est pour déterminer l'ordre de passage des filles et des garçons. Le premier concurrent est identifié par la lettre A, le 2<sup>e</sup> concurrent par la lettre B et ainsi de suite. Le nom et la provenance de chaque concurrent ne seront énoncés qu'après le dernier discours et seulement après que les juges et le chronométrateur auront quitté la salle

où se tient le concours. Au district, il doit y avoir au moins 3 candidates filles et 3 candidats garçons.

6. Le concurrent A est le premier à entrer dans la salle. Les autres restent dans une pièce séparée. Après l'allocution du premier candidat, le concurrent B est invité à faire son allocution.

7. Toute protestation relative à l'organisation du concours doit être faite aussitôt que possible après l'irrégularité justifiant que la protestation est signalée. Le responsable du concours jugera les protestations conformément aux règlements du concours. La décision du responsable est finale, irrévocable et sans appel.

8. Le jury est composé de trois juges. Ils ne peuvent appartenir à l'un des clubs optimiste ou à l'une des écoles participantes.

9. Les mêmes règles s'appliquent au chronométrateur.

10. Les juges ne seront pas identifiés avant la divulgation des résultats. Ils seront présentés au public avant l'annonce des résultats.

Les juges et le chronométrateur seront choisis par les personnes suivantes :

- Club : responsable du concours au club
- Zone : lieutenant-gouverneur
- Région : gouverneur adjoint(e)
- District : responsable au district.

Les documents suivants doivent accompagner l'inscription :

- Formulaire de renseignements sur le candidat, et le numéro d'assurance sociale
- Formulaire d'inscription
- Acte de naissance
- Exemplaire papier du discours